

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le - 4 AVR. 2024

ID : 026-212601652-20240402-DELIB20240427-DE

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : - 4 AVR. 2024

**OBJET :**

Budget Primitif 2024 - Budget annexe SPANC

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 29

Votants : 26

**N° 2024.04.27**

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 26 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.  
Monsieur Sébastien AMBLARD est désigné secrétaire de séance

**PRÉSENTS :** Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duillo NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Thierry SANCHEZ, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

**REPRÉSENTÉS :** Christian CHABERT (Pouvoir à N. MANTONNIER), Christiane LAMBERT (pouvoir à E. BERNARD), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT), Fabien PLANET (pouvoir à T. SANCHEZ), Francine DAMBRINE (pouvoir E. DELPONT),

**ABSENTS :** Anne-Lise VIALON, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

-----

Madame Evelyne BERNARD, Adjointe déléguée aux Finances et aux Ressources Humaines, présente le projet du Budget Annexe du SPANC pour l'exercice 2024, pour les montants totaux suivants :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	50,00 €	70	Prestations	1 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 637,12 €			
<b>Dépenses réelles</b>		<b>1 687,12 €</b>	<b>Recettes réelles</b>		<b>1 000,00 €</b>
002	Résultat de fonctionnement Déficit	0,00 €	002	Résultat de fonctionnement Excédent	687,12 €
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>	<b>Recettes d'ordre</b>		<b>687,12 €</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>1 687,12 €</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>1 687,12 €</b>

**Vu la présentation opérée en Commission des finances en date du 22 mars 2024,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 21 Pour et 5 Abstentions :**

- **DÉCIDE** que le vote du budget soit effectué "par chapitre", c'est-à-dire que les dépenses et recettes soient autorisées jusqu'à concurrence du montant voté dans le chapitre concerné ;
- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du Budget annexe du SPANC.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Francis FAYARD




Le secrétaire de séance,

Sébastien AMBLARD



Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le - 4 AVR. 2024